

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMAREZ

Séance du 1^{er} octobre 2020

L'an deux mille vingt, le premier octobre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune Pomarez se sont réunis à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Pascal CASSIAU, Maire.

Date de la convocation : 23 septembre 2020

Membres en exercice: 17

Présents : Mesdames TORTIGUE Hélène, DUPOUY Colette, GUILHORRE Véronique, LAGOUARDETTE Joëlle, NEL Caroline, SAINT-JEAN Valérie, TACHOIRES Geneviève, Messieurs GARBAY Alain, NOUGARO Ludovic, BUOSI Daniel, BESSELLERE Guillaume, CHARMAN Maxime, LAFOURCADE Dominique, LARRERE Sébastien, MROZINSKI Laurent.

Excusés : DUPRAT Maryse ayant donné pouvoir à Pascal CASSIAU, SABATHIÉ Sandrine, MARTINEZ Oriol.

Laurent MROZINSKI est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures trente.

Monsieur le Maire soumet à approbation le compte-rendu de la séance du 3 septembre 2020, lequel est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de modifier la teneur de la délibération concernant le déclassement des parcelles cédées, afin de délibérer sur la désaffectation, le déclassement et la cession de celles-ci, suite à une erreur matérielle dans la délibération du 9 mars 2020. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Réalisation de prêts

Il est inscrit au BP 2020 du budget de la Commune un emprunt de 255 000€ afin de financer les travaux qui seront réalisés à la salle André GARBAY.

Une consultation a été lancée auprès des organismes bancaires, il leur a été demandé de retravailler leurs offres suite à la réunion du Conseil Municipal de septembre, ayant eu connaissance des taux proposés aux collectivités voisines. Les nouvelles propositions reçus montrent une baisse notable des taux d'intérêts.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de souscrire l'emprunt auprès de LA BANQUE POSTALE selon les conditions suivantes : durée 15 ans, taux 0.69%, périodicité annuelle, amortissement progressif à échéances constantes.

Adoption du règlement intérieur de l'accueil périscolaire

Suite à une réunion de la Commission Accueil scolaire et périscolaire, il a été proposé au vote du Conseil Municipal un nouveau règlement intérieur pour l'accueil périscolaire. Les changements, mineurs, permettent de prendre en compte des problématiques récurrentes et de répondre à des protocoles sanitaires plus stricts.

Geneviève TACHOIRES fait part à l'assemblée de la gêne ressentie concernant le passage sanction. Lecture est faite d'extrait de règlements intérieurs d'autres collectivités, pour exemple. Après discussion, l'ensemble du conseil municipal accepte le nouveau passage élaboré conjointement. Le règlement intérieur proposé est adopté à l'unanimité. L'entrée en vigueur est immédiate.

Approbation du programme pour les travaux de la salle André GARBAY et demande de subventions

La commune a saisi l'opportunité de demander une subvention exceptionnelle pour les travaux de la salle André GARBAY. Il s'agit de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'amélioration de la performance énergétique. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le plan de financement ci-dessous (sur la base d'estimations, l'appel d'offre étant en cours) et autorise Monsieur le Maire à réaliser les démarches afférentes à la présente décision.

Plan de financement prévisionnel – Amélioration de la performance énergétique	
DETR 2020 40%	52 684.65€
DSIL 30%	39 513.49€
Autofinancement ou emprunt	39 513.50€
TOTAL	131 711.64€

Ludovic NOUGARO informe l'assemblée du planning prévisionnel de ces travaux : les offres sont à remettre pour le 5 octobre 2020, les travaux sont projetés pour le printemps 2021, pendant les vacances scolaires, puis pendant les vacances estivales, pour minimiser les désagréments occasionnés auprès des associations. La réception du chantier est souhaitée pour mi-septembre au plus tard.

Modification des concessions de chasse

Les baux de concession de chasse à la palombe dans la forêt communale signés en 2014 ont expiré au 31 août 2020. Un des concessionnaires nous a fait part de son souhait de ne pas renouveler sa concession. Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que les postes de chasse n° 1, 6, 7, 8, 9 et 15 demeurent vacants.

Désaffectation, déclassement et cession de parcelles au lotissement NOLIBOS

En mars 2019, le Conseil Municipal avait acté la cession de 3 parcelles (cadastrées G 756 pour 131m², G 474 pour 172m², G 754 pour 178m²) aux propriétaires des parcelles attenantes. Une erreur matérielle s'étant glissée dans la délibération, il convient de reprendre cette décision. De plus, la désaffectation et le déclassement des parcelles est nécessaire a priori. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la désaffectation des parcelles susdites, leur déclassement du domaine public communal et leur cession aux propriétaires des parcelles attenantes. Maître ROBIN est désigné pour la passation de ces actes, et Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ces ventes.

Geneviève TACHOIRES questionne Monsieur le Maire sur l'entretien des arbres présents à cet endroit. Certains seront sur le domaine public, d'autres se trouvent sur les parties privées suite à cette cession. Il a été prévu la location d'une nacelle, à partager avec les propriétaires des parcelles. L'élagage sera réalisé par un employé communal.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire continue la séance avec les questions diverses.

- Acquisition de logiciels pour le service administratif : Un besoin de modernisation du service administratif se fait sentir. Une évolution informatique sera obligatoire d'ici 2 ans. Plusieurs devis ont été réalisés, auprès du prestataire actuel et un fournisseur concurrent. La priorité est l'acquisition d'un logiciel d'Etat civil, suivie ensuite d'une numérisation des registres, et la possibilité de travailler à plusieurs en simultané. La proposition de migration en cloud, avec adjonction de l'état civil et augmentation du nombre d'utilisateurs a été retenue. L'option du logiciel cimetièrre sera ajoutée dans un second temps. Les autres évolutions seront réalisées au fur et à mesure.
- Subventions à OCTOFOLIES : Suite à l'annulation de dernière minute de la manifestation par décision de la municipalité, l'octroi de la subvention est maintenue, au vu des frais engagés.
- La manifestation GASCON LANAS prévue le 10 octobre a été annulée, à l'initiative des organisateurs, le contexte sanitaire actuel rendant difficile la réalisation dans des conditions optimales. L'APAT a formulé une demande pour un évènement le 25 octobre, qui est à l'étude par la municipalité, mais qui semble compromis vu les mesures prises par la préfecture en ce début de semaine. Souhait de cohérence dans les décisions prises.
- Choix de l'imprimeur pour le bulletin municipal : Les tarifs des trois fournisseurs étant similaires, il est décidé de poursuivre avec COPYTEL.
- Téléthon : Il est actuellement très difficile d'envisager le type de manifestation habituelle pour cette année. Un courrier sera envoyé à toutes les entreprises afin de les informer que les dons restent toutefois possibles. Pour les particuliers, une urne sera installée à la mairie.
- Sainte Cécile : Cet évènement est également compromis pour le moment.
- ONF : Proposition d'achat de bois n'ayant pas trouvé preneur lors des dernières ventes : proposition à moitié prix. Refus du conseil de conclure cette vente.
- AG ADMR : Lancement d'un appel à candidature, tant pour les aides à domiciles salariées que pour des bénévoles pour la gestion de l'association.
- SDIS : Actuellement, 1 employé communal est pompier volontaire. Sébastien LARRERE expose que les pompiers volontaires ne sont généralement plus disponibles à partir d'une certaine heure, du fait de la nécessité de récupérer leurs enfants à l'école. La convention proposée permet d'assurer la garde automatique de l'enfant à la garderie de l'école, gratuitement, afin de rendre le pompier volontaire disponible pour partir en intervention. A sa charge de prévoir une personne pour récupérer l'enfant avant 19h. Une réunion sera également organisée avec les agents communaux afin de recruter d'autres volontaires.
- Hélène TORTIGUE :
 - AG APE : Le bilan de l'année scolaire est négatif, du fait de l'annulation de certaines manifestations à cause du COVID. Les projets seront également limités pour l'année à venir. Appel à idées pour une version écolo des pins.
 - Point sur le personnel : plaintes des services techniques de la surcharge de travail et de l'absence de responsable. Rencontre effectuée, et mise en place d'un planning plus précis à faire. Pas de recrutement. Rencontre avec le personnel de la cuisine scolaire pour organisation, formations demandée avec la diététicienne pour rafraîchir les connaissances.
 - Impayés cantine : relances faites par courrier puis par téléphones, en baisse. Environ 600€ devraient être récupérés début octobre. L'objectif est de limiter le montant cumulé de chaque dette, en proposant des échéanciers pour épurer si nécessaire.
- Ludovic NOUGARO : Point bâtiments :
 - Arènes : l'expertise a retenu le motif de la grêle pour le sinistre. Les travaux sont en attente de programmation, ainsi que pour la marquise du restaurant scolaire et les skydômes du hall des sports.
 - Salle des fêtes : les travaux de réfection de la toiture ont 8 jours de retards, du fait des intempéries.

- Mairie : l'isolation du hall ainsi que l'installation du nouveau système de chauffage sera fait avant la fin de l'année. Un devis sera à établir pour la peinture.
- Cimetière : Il faut définir le projet de rénovation du mur plus précisément suite à la première estimation reçue. Concernant l'aménagement d'un parking, un premier plan a été fait (25 places, conserver les arbres), il faut envisager également l'aménagement de la contre-allée.
- Local personnel : à évoquer en commission bâtiment, pour local sous les arènes, actuellement utilisé en espace de stockage pour du matériel.
- Avenue du Marsan : diagnostic du réseau pluvial en cours. Une première réunion de coordination a eu lieu pour évaluer les travaux à réaliser avant les travaux de voirie (prévision septembre 2021).
- Curage des fossés à venir (en 2 fois)
- Feux tricolores : Attente de l'UTD qui doit venir voir sur place, problème de sécurité (sur le papier) concernant l'emplacement choisi pour les feux par rapport au virage. Date RDV en attente.
- SYDEC : divers travaux lancés : dépose des candélabres derrière le hall des sports, changement de la porte de l'armoire électrique éclairage du stade/tennis (+ étude d'ajout d'un boîtier externe)
- Jardin public : nous avons 5 ans pour changer les 5 candélabres ne répondant plus aux normes en vigueur. Une décision rapide est à prendre, pour espérer obtenir un subventionnement à hauteur de 45% environ.
- Aire de camping-car : le projet est à faire mûrir, un plan a été proposé. (fournir l'électricité ? payant ? gratuit ? quel prix ? quelles prestations ?)
- Signalétique : propositions par la commission attendues pour le 15/10, pour une réunion à prévoir fin octobre, pour les panneaux indiquant les commerces de proximité et lieux importants de la commune.
- Joëlle LAGOUARDETTE :
 - La commission environnement s'est réunie, avec la présence de Benoît LARRERE, référent Espaces Verts, qui a exposé des propositions d'améliorations et de plantations. Le budget 2020 étant consommé, les projets sont reportés à 2021.
 - Aire de jeux : rencontre avec un prestataire prévue samedi 03/10 à 11h.
- APAT : L'association organise un Escape Game aux arènes le 15/10 à 20h, les conseillers sont conviés.
- Réunion à organiser pour l'organisation de l'équipe en charge du lien avec les personnes âgées.
- TENNIS DE TABLE : demande de subvention exceptionnelle pour financement professeur -> Pas de ressort de la commune en première demande, à adresser à l'USP.
- La page Facebook de la commune est créée, il faut désormais la faire vivre.

La séance est levée à vingt-trois heures et dix minutes.